

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### La Commission scolaire des Laurentides découpe son territoire en cinq districts

(Sainte-Agathe-des-Monts, le 5 mars 2020) – C'est lors de la séance publique du 4 mars dernier que monsieur Bernard Dufourd, directeur général de la Commission scolaire des Laurentides, a adopté les cinq districts servant à découper le territoire et ainsi assurer une meilleure représentativité des parents au conseil d'administration du futur Centre de services scolaire, tel que le prévoit la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*.

La Commission scolaire avait 30 jours suivant l'adoption de la Loi pour procéder à ce découpage et pour en faire part au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le nouveau Centre de services scolaire se divisera donc en cinq districts :

1. **District des Pays-d'en-Haut** : École secondaire Augustin-Norbet-Morin, École primaire de Saint-Sauveur, École Saint-Joseph, École alternative de Sainte-Adèle et École Chante-au-Vent;
2. **District au Cœur-du-Territoire** : Polyvalente des Monts, École Saint-Jean-Baptiste/Sainte-Marie, École Notre-Dame-de-la-Sagesse, École Lionel-Groulx/Monseigneur-Bazinet, École Fleur-des-Neiges et École Sacré-Cœur;
3. **District du Grand-Tremblant** : École secondaire Curé-Mercure, École L'Odysée, École Le Carrefour et Campus primaire Mont-Tremblant;
4. **District des Écoles-de-Village** : École L'Arc-en-Ciel, École Vert-Pré, École Le Tremplin, École La Relève, École primaire de Saint-Adolphe-d'Howard et École Monseigneur-Ovide-Charlebois/Monseigneur-Lionel-Scheffer;
5. **District des Parcours-d'Apprentissages-Particuliers** : l'ensemble des établissements qui accueillent des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Ce découpage a fait l'objet d'une consultation auprès de l'ensemble des directions de services et d'établissement de la Commission scolaire ainsi que du comité de parents.

Rappelons qu'un parent de chacun de ces districts sera nommé par le comité de parents pour siéger au conseil d'administration.

-30-

Source : **Stéphanie Fournelle-Maurice**  
Coordonnatrice  
Service du secrétariat général et des communications de la CSL  
Tél. : 819 326-0333, poste 2006  
[secretariat.general@cslaurentides.qc.ca](mailto:secretariat.general@cslaurentides.qc.ca)